

RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Nobivac Puppy DP, lyophilisat et solvant pour suspension injectable pour chiens

2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Par dose (1 ml) de vaccin reconstitué :

Substances actives :

≥ 10⁵ TCID₅₀ de virus vivant atténue de la maladie de Carré (CDV) souche : Onderstepoort
≥ 10⁷ TCID₅₀ de parvovirus canin vivant atténue (CPV) souche 154

Solvant :

Dinatr. phosphat. dihydr. - Mono kalii phosphat. - aqua pro inject. ad 1 ml.

Excipients :

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique 6.1.

3. FORME PHARMACEUTIQUE

Lyophilisat et solvant pour suspension injectable.

4. INFORMATIONS CLINIQUES

4.1 Espèces cibles

Chien.

4.2 Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles

Immunisation active des chiens à partir de l'âge de 6 semaines afin de réduire les symptômes cliniques à la suite de la maladie de Carré et de la parvovirose.

Début de l'immunité :

Après une vaccination primaire complète à 12 semaines : après 1 semaine pour CDV et CPV.

Durée de l'immunité :

Afin d'obtenir une durée d'immunité complète, le schéma de vaccination conventionnel mentionné sous 4.9 doit être suivi avec un vaccin approprié.

4.3 Contre-indications

Aucune.

4.4 Mises en garde particulières à chaque espèce cible

Aucune.

4.5 Précautions particulières d'emploi

Précautions particulières d'emploi chez l'animal

Sans objet.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

En cas d'auto-injection accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

4.6 Effets indésirables (fréquence et gravité)

Un gonflement diffus (< 5 mm) peut être observé à la hauteur du site d'injection. Dans certains cas, le gonflement peut être dur et douloureux jusqu'à 3 jours après la vaccination.

Dans des cas exceptionnels, une réaction anaphylactique, pour laquelle un traitement symptomatique avec des antihistaminiques, des produits anti-inflammatoires et/ou de l'épinéphrine est exigé, peut apparaître.

4.7 Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

Sans objet.

4.8 Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Les données d'innocuité et d'efficacité disponibles démontrent que ce vaccin peut être mélangé et administré avec les vaccins inactivés de la série Nobivac pour administration sous-cutanée contre la leptospirose canine causées par tous ou certains sérotypes suivants: *L. interrogans* sérogroupe canicola sérovar canicola, *L. interrogans* sérogroupe icterohaemorrhagiae sérovar copenhageni, *L. interrogans* sérogroupe Australis sérovar Bratislava et *L. kirschneri* sérogroupe grippotyphosa sérovar Bananal / Liangguang

Les données d'innocuité et d'efficacité disponibles démontrent que ce vaccin peut être administré au même moment, mais pas mélangé, avec le vaccin inactivé de la série Nobivac, contre *Bordetella bronchiseptica*.

Aucune information n'est disponible sur l'innocuité et l'efficacité de ce vaccin lorsqu'il est utilisé avec un autre médicament vétérinaire que ceux mentionnés ci-dessus.

La décision d'utiliser ce vaccin avant ou après un autre médicament vétérinaire doit être prise au cas par cas.

4.9 Posologie et voie d'administration

Dose : 1 ml de vaccin mis en suspension.

Administration : par voie sous-cutanée.

Si une protection précoce est exigée, une première vaccination peut être administrée à partir de l'âge de 6 semaines.

Étant donné que la présence possible d'anticorps maternels peut varier chez les différents chiots et qu'elle n'est pas définie à l'avance, il faut administrer une vaccination à 9 semaines et à 12 semaines avec un vaccin adapté contre le CPV (souche 154) et la maladie de Carré (souche Onderstepoort).

4.10 Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire

Ne diffère pas d'une dose unique.

Chez certains chiens, le gonflement peut être plus douloureux ou peut persister plus longtemps.

4.11 Temps d'attente

Sans objet.

5. PROPRIÉTÉS IMMUNOLOGIQUES

Groupe pharmacothérapeutique : Médicaments vétérinaires immunologiques : maladie de Carré & parvovirus canin.

Code ATCvet : QI07AD03

Une vaccination avec Nobivac Puppy DP provoque chez le chien une immunité active contre la maladie de Carré et la parvovirose.

6. INFORMATIONS PHARMACEUTIQUES

6.1 Liste des excipients

Lyophilisat :

Sorbitol

Gélatine (hydrolysée)

Digestat pancréatique de caséine

Phosphate disodique dihydraté

Solvant :

Dinatr. Phosphat. Dihydr.

Dihydrogénophosphate de potassium

Aqua pro inject.

6.2 Incompatibilités majeures

Aucune incompatibilité connue autre que celles mentionnées sous la rubrique 4.8.

6.3 Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 24 mois.

Durée de conservation après reconstitution conforme aux instructions : 30 minutes.

6.4 Précautions particulières de conservation

À conserver au réfrigérateur (entre 2 °C et 8 °C).

À conserver à l'abri du gel.

Protéger de la lumière

6.5 Nature et composition du conditionnement primaire

Boîte en carton ou en plastique de 5 flacons de lyophilisat à 1 dose + 5 flacons de solvant à 1 dose.

Boîte en carton ou en plastique de 10, 25 ou 50 flacons de lyophilisat à 1 dose et solvant.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

6.6 Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

7. TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Intervet International B.V., Boxmeer, Pays-Bas représenté par
MSD Animal Health Clos du Lynx 5 - 1200 Bruxelles, Belgique.

8. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

BE-V154411

9. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION/RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION

Date de première autorisation : 17/05/1991
Date du dernier renouvellement : 16/06/2006

10. DATE DE MISE À JOUR DU TEXTE

23/05/2022

Mode de délivrance : À ne délivrer que sur ordonnance vétérinaire.